



La Ville de La Louvière recrute, à titre contractuel,

**Une conseillère ou un conseiller en
environnement**

**pour la division Transitions écologique et énergétique –
accompagnement aux changements
du département Cadre de vie**

1. QUI SOMMES-NOUS ?

Située au cœur de la Province du Hainaut à 30 minutes de Bruxelles, Mons et Charleroi, la Ville de La Louvière, en ce compris le CPAS de son ressort, est le premier employeur public de la région du Centre avec un personnel de ± 1500 agents. Les missions, projets et activités de la Ville initiés et portés par le pouvoir politique local sont très larges et diversifiés : citoyenneté, économie, écologie, enseignement, éducation, digitalisation, assistance sociale, médical, événementiel, aménagement du territoire, culture, tourisme, etc.

Dans le cadre du Plan Stratégique Transversal 2018-2024 (PST) de la Ville de La Louvière, un des objectifs stratégiques est pour nous : « Être une ville soucieuse du bien-être de ses travailleurs, empreinte de modernité, et qui fait de la bonne gouvernance et de la gestion performante, une priorité. »

Dans ce contexte de changement et d'innovation, la Ville de La Louvière s'est dotée d'un outil de développement de son territoire, le projet de Ville LLo2050 (www.llo2050.be). Nous sommes à la recherche d'une conseillère ou d'un conseiller en environnement pour la division « Transitions écologiques et énergétiques – accompagnement aux changements » qui vise la transition énergétique, écologique (air/eau/sol/nature/bruit/pollution/alimentation), en matière d'habitat, de mobilité, de gestion et rationalisation des déchets pour le présent et le futur.

La Division doit tendre à accompagner les citoyens et les instances politiques vers les changements à opérer pour le Développement durable au sens large du terme.

Les missions concernent notamment la prise de mesure d'adaptation, de luttes aux changements climatiques et la réduction de nos émissions de CO2.

Le chef, la cheffe de division technique assiste sa directrice dans la définition des objectifs stratégiques et opérationnels du département et de la division "transitions écologiques et énergétiques" - accompagnement aux changements".

Cette division est organisée en deux services :

- Le service mobilité et réglementation routière piloté par une cheffe de bureau elle-même sous la direction du chef de division ;
- Le service développement durable piloté directement par la cheffe, le chef de division ;

2. RESPONSABILITES/ ROLES

- Prévention des déchets : Coordonner la mise en œuvre les fiches actions du PCPD (PST) en collaboration avec la chargée de projet Zéro déchet et prise en charge direct de certains projets ;
- Diminuer l'empreinte écologique du personnel communal et des bâtiments communaux et du CPAS suivi de la mise en place du SME avec notamment le suivi de projet issus du SME comme par exe : l'instruction de l'intégration de clauses environnementales, éthiques et sociales dans les marchés de services et de travaux ;

- Coordonner les actions de prévention, de protection, de préparation et d'analyse post-crise face aux risques d'inondation sur la Commune en collaboration avec le conseiller en biodiversité-espace verts et suivre en direct la mise en place de certaines mesures issues des récentes réglementations se mettant en place suite aux inondations. En effet, la problématique des inondations et des coulées de boues est en train de devenir une problématique récurrente impactant fortement les communes. Les missions liées à cette problématique sont en constante augmentation ;
- Être en mesure d'assurer le suivi de certains dossiers de la gestion des pollutions (eaux -air-sol-bruit) en collaboration avec le conseiller en environnement ;
- Coordonner la mise en place d'une agriculture durable favorisant la mise en place de mesures agro-environnementales, de pratique agricole durable, les circuits courts. Dans ce cadre, il travaille en collaboration avec la chargée de projet Zéro-Déchet.

3. **DIPLÔME ET COMPETENCES**

Vous êtes titulaire d'un master en sciences et gestion de l'environnement ou en management environnemental ou bio-ingénieur ou un master complété d'une formation en lien avec la thématique environnement OU un master ET la formation d'éco-conseiller OU tout autre master avec une expérience à démontrer de deux dans les thématiques concernant la gestion de l'eau, lutte contre les inondations et coulées de boue, gestion des déchets, mise en place de mesures afin de lutter ou réduire les impacts contre le changement climatique.

4. **NOTRE OFFRE**

Nous vous offrons un contrat à durée indéterminée, à temps plein (38 heures/semaine) avec :

- Une fonction passionnante à responsabilités avec de nombreux projets à mener et challenges à relever.
- Du télétravail structurel.
- Un réel équilibre entre vie privée et professionnelle.
- Une rémunération mensuelle de minimum 3.328,20 € brut indexé (échelle A1sp) ;
- Un horaire flexible avec un minimum 30 jours de congés par an.
- Des possibilités de formation et d'évolution de carrière.
- Un environnement de travail moderne, agréable, facile d'accès (gare) et avec parking aisé (voitures et vélo).

INTERESSE(E)?

Faites-nous parvenir, avant le 14/12/2022, votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae et de la copie de votre diplôme par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant : Candidature pour le poste de chef, cheffe de division technique « Transitions écologique et énergétique- accompagnement aux changements. »



LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Conditions générales de recrutement:

Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure.

Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la cellule recrutement du département des ressources humaines par mail ou par téléphone (064/27.80.42) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place les adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation sont communiquées.

Contenu des épreuves :

| | |
|--|-------------------------------------|
| Une épreuve écrite de mise en situation professionnelle comportant au moins : La synthèse et le commentaire critique d'une conférence portant sur un sujet d'ordre général ou communal (prise de notes autorisée) et/ou l'analyse d'un cas précis en rapport avec le poste à pourvoir (documentation mise à disposition si nécessaire) et/ou des questions portant sur le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et/ou la loi organique du CPAS | cotation sur un total de 120 points |
| Un entretien oral visant à évaluer les compétences professionnelles du candidat ainsi que ses capacités managériales au travers d'une analyse de cas pratique, voire au besoin ses capacités en matière de gestion de projets. | cotation sur un total de 80 points |

L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

La convocation qui sera envoyée aux candidats répondant, à la clôture de l'appel, aux conditions requises. reprendra toutes les informations nécessaires.

RQ : Nous rencontrons parfois des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boîtes « Hotmail, outlook.... ». Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Madame Silvana RUSSO, directrice du cadre de vie (064/27 80 07).